

Quand la méthanisation facilite les conversions vers l'agriculture biologique

© 23/01/2020 | 🧑‍🌾 GRDF • 📰 Terre-net Média

2020 sera l'année de mise en production de l'unité de méthanisation Valbioénergie en Lorraine. Dans la foulée, sur les cinq exploitations porteuses du projet, deux engagent leur conversion à l'agriculture biologique.



L'unité de méthanisation Valbioénergie devrait entrer en fonctionnement en avril et l'injection de gaz débute cet été. (@Vincent Davillé)

L'unité de méthanisation de Valbioénergie, en construction à Val-de-Briey (Meurthe-et-Moselle), devrait être achevée en avril 2020, et l'injection de gaz dans le réseau GRDF débute cet été. Six agriculteurs de cinq exploitations sont engagés depuis 2017 dans ce projet. « La commune de Val-de-Briey planchait sur un projet d'écoquartier, se souvient Frédéric Tijs, agriculteur sur le secteur. Avec quelques voisins éleveurs, nous cherchions à diversifier nos revenus. Nous avons donc réfléchi à l'opportunité que représentaient les énergies renouvelables. »

Certains ont ensuite suivi une formation de 10 jours à la chambre d'agriculture sur la méthanisation avec en tête l'idée de valoriser le fumier produit sur chaque exploitation. Ainsi, Frédéric Tijs et son fils, Damien, fourniront 2 500 à 3 000 t/an de fumier sur les 15 000 t d'intrants nécessaires pour alimenter le digesteur.

Mais la méthanisation a eu un autre impact sur leur exploitation. Ils ont, en effet, depuis un an, entamé leur conversion à l'agriculture biologique.

Du digestat pour booster la production d'herbe

« Nous cultivons 170 ha d'herbe et l'enjeu est de nourrir avec nos 120 vaches laitières, précise Frédéric Tijs. Nous fertilisons les parcelles avec de l'azote minéral, l'apport de fumier en hiver n'étant pas suffisant pour booster la production d'herbe. L'unité de méthanisation va nous fournir du digestat que nous pourrions épandre au printemps à la place de l'azote. Un moyen de réduire les coûts tout en maintenant cette taille de troupeau. »

Chez Vincent Davillé, la conversion de l'exploitation de 245 ha sera effective en mai 2020. « C'était la suite logique, explique l'éleveur de 30 vaches allaitantes. Depuis plusieurs années, avec la chambre d'agriculture, je cherche à limiter mon recours aux produits phytosanitaires, en allongeant les rotations notamment. Utiliser le digestat pour fertiliser mes parcelles me permet d'économiser 50 à 60 unités d'azote minéral. Le passage en bio devenait envisageable. »

80 personnes ont assisté à la réunion publique

Vincent Davillé produit déjà du blé, du colza, du tournesol, de l'orge de printemps, un peu de pois et de soja. Il a semé 42 ha de seigle à l'automne en vue d'alimenter le digesteur. « Il sera ensilé immature en mai. Du sorgho sera semé derrière et ensilé fin septembre, toujours pour le méthaniseur », explique-t-il. « Si le seigle est récolté suffisamment tôt, je pourrais également semer du tournesol mais pour le vendre. » De la luzerne a aussi été intégrée à l'assolement pour allonger la rotation et nettoyer les parcelles des adventices. « La première coupe sera sûrement destinée au digesteur », précise l'agriculteur.

« Fin 2018 avant d'obtenir le permis de construire, nous avons organisé une réunion publique. 80 personnes sont venues, se souvient Frédéric Tijs. Nous souhaitions les informer de notre projet de créer une unité de méthanisation et de notre intention de passer en bio deux des cinq exploitations engagées. Nous avons pu répondre à leurs interrogations sur les odeurs et le bruit, et les rassurer. Aujourd'hui, les habitants voient que nous avons tenu nos engagements. Cela renforce notre crédibilité. »

Un GIEE pour voir plus loin

Pour améliorer leurs pratiques en termes de valorisation du digestat et de production de couverts intermédiaires à valeur énergétique, tels que le

seigle ou le sorgho, mais aussi pour suivre l'impact de la méthanisation sur les stratégies d'exploitation, le groupe d'agriculteurs s'est engagé en 2019 dans un GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) avec les soutiens de la chambre d'agriculture, de l'Ensaia (École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires) et de GRDF.